



5 N - Caisse départementale des retraites.

5N 1-27

1811-1940

Introduction

Zone d'identification

Organisme :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Auteur :

Agnès De Zolt, Elisabeth Eschevins

Description du profil :

Nom de l'encodeur : produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned en novembre 2017.

Langue : rédigé en français

Origine :

Préfecture du Rhône, 2ème division, 3ème bureau (finances de l'État et du Département)

Historique :

À l'origine, les personnels de la préfecture ne sont pas rémunérés directement par l'État car ils sont considérés comme employés des préfets. Ils sont rémunérés par le fond d'abonnement mis à la disposition des préfets et ne peuvent prétendre à une retraite sur les fonds publics.

En 1823, le ministère de l'Intérieur établit un projet de caisses de retraite pour les employés de la préfecture, alimentées par des retenues sur les traitements et par des fonds versés par les conseils généraux.

La caisse des retraites du département du Rhône a été créée par une délibération du Conseil Général de 1825 et autorisée par l'ordonnance du 25 janvier 1826.

Jusqu'en 1860, la retenue opérée sur les revenus des employés titulaires de cette caisse était de 1/12ème et de 4% du traitement touché. A partir du 7 janvier 1860, ce montant est porté à 5%.

La pension de retraite versée à l'employé ne pouvait excéder la moitié de la moyenne des traitements des 3 dernières années d'après les règles posées par le décret du 4 juillet 1806.

L'admission à la pension était d'une rigueur extrême : les trente années de service qui donnaient droit à la retraite devaient avoir été toutes passées au service du département du Rhône.

À partir de 1846, cette rigueur s'adoucit. Furent admis à la retraite des employés qui avaient contracté des infirmités dans leur service, la pension de veuve fut portée du quart au tiers et le secours aux orphelins poursuivi jusqu'à leur majorité.

En 1848, les trente ans de services réclamés à l'employé pour avoir droit à sa retraite pouvaient avoir été faits dans toute la France et possessions françaises.

Les caisses de retraite, loin d'être prospères, ne parvenaient à faire face à leurs engagements qu'au moyen d'une subvention départementale qui, jusqu'en 1871 était de 500 francs.

L'article 46 de la loi du 10 août 1871, donnant aux conseils généraux le droit de statuer définitivement sur l'établissement et l'organisation des caisses de retraite ou tout autre mode de rémunération en faveur des employés des préfectures et sous-préfecture et généralement des agents salariés sur les fonds départementaux, rend caduque la nécessité d'un décret.

La loi du 20 décembre 1915 étend aux agents de l'administration publique départementale le bénéfice de la loi du 27 mars 1911 relative à la caisse des retraites pour la vieillesse.

En session extraordinaire du 29 mai 1920, le Conseil Général décide d'imposer au personnel titulaire appelé à rentrer en fonction, le système du livret individuel à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse en substitution du système tontinier existant.

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

Le fonds comprend différentes pièces de réglementation (loi, décrets, ordonnances, statuts), des procès-verbaux des délibérations du conseil général, des pièces comptables, de la correspondance. Certains documents sont nominatifs : demandes d'adhésions, demandes de secours états d'ordonnement des pensions, arrérages (somme d'argent verse aux organismes sociaux ou d'assurance sous forme d'intérêt au titre d'une rente ou d'une pension).

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Pas d'élimination

Accroissements :

Fonds clos.

Mode de classement :

Ce fonds a fait l'objet d'un premier classement sommaire, probablement fin des années 1990 - début des années 2000, et qui comptait 20 articles. Au cours des opérations de reconditionnement ayant précédé le déménagement des Archives du Rhône au printemps 2014, les articles du 5 N furent indûment recotés en 134 DEM, qui correspondait à la comptabilité du Département de 1800 à 1940 (sous-série 3 N). Lors du classement de cette sous-série en 2016-2017, les dossiers du 5 N ont été séparés du reste et leur description a été affinée pour aboutir au présent instrument de recherche.

Fonds entré à une date inconnue.

La structure apparente du fonds a été conservée. Elle est composée de 3 parties : la création et le fonctionnement, la comptabilité et l'action sociale.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

La totalité des documents contenus dans ce fonds est librement communicable.

Conditions d'utilisation :

Aucun article du fonds n'étant relié, la photocopie est autorisée.

Langue des unités documentaires :

Langue : rédigé en français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Importance matérielle : 1,15 m/l. L'ensemble des documents sont en papier et en bon état.

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon

- Série M : Administration générale et économie (1800-1940)

2 M - Personnel

4 M - Police

- Série V : Cultes

1 V 51-68

Archives nationales

F2 / 2663-2665 Régime de retraites et d'assurances des employés départementaux et préfectoraux.
1920-1940

Bibliographie :

BERNARD, Patrick, *Histoire du système français des retraites*, Après demain puis Problèmes économiques, juin-août 1997.

BLETON, Auguste, *Histoire du travail. Société de secours mutuels et de retraite*, Lyon, imp. A. Rey, 1900 (FG B 343).

BROCAS, Anne-Marie, *Les femmes et les retraites en France : un aperçu historique*, La Documentation française, 2004/3 (no 43)

COCHEME, Bernard, LEGROS, Florence, *Les retraites, genèse, acteurs, enjeux*, Paris : Armand Colin, 1995, 342 p.

GIL, Robert, *Petite histoire des retraites du Moyen-Âge à nos jours*, in Le Grand Soir, juin 2013.

KESSLER, Denis, *Histoire et avenir du système de retraite en France*, Revue d'économie financière, année 1991, volume 1, numéro 1, pp. 465-490

REIMAT, Anne, *Histoire quantitative de la prise en charge de la vieillesse en France, XIXe-XXe siècles*, Économies et sociétés, juillet 2001

THIVEAUD, Jean-Marie, *La lente construction des systèmes de retraites en France de 1750 à 1945*, Revue d'économie financière, n°40 mars 1997, pp. 21-54.

THIVEAUD, Jean-Marie & KANG, Zheng, *Financement de la retraite et financement de l'État, modèles pratiques et théoriques (1750-1850)*, Avignon : Colloque sur l'histoire de la sécurité sociale, 1990.

THUILLIER, Guy, *Les retraites des fonctionnaires : débats et doctrines (1790-1914)*, Paris Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 1996, pp. 253-257.

Répertoire

5N1-5 Création et fonctionnement.

1811-1937

5N1 Travaux préparatoires et création.

1811-1826

Présentation du contenu :

Ordonnance royale constitutive du 25 janvier 1826, rapports, correspondance.

5N2 Organisation, fonctionnement et modification des statuts.

1840-1937

Présentation du contenu :

Ordonnances, décrets, arrêtés, délibération du conseil général, jurisprudence, circulaires, rapports, livrets, documents parlementaires, correspondance.

5N3 Statuts des Caisses de retraite de différents départements.

1839-1910

Présentation du contenu :

Demande de renseignements : questionnaires adressés aux préfets, statuts, correspondance.

5N4 Projet de substitution de la Caisse départementale des retraites par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

1910-1920

Présentation du contenu :

Étude comparative : tableaux, rapport, délibération, correspondance.

5N5 Admission progressive de différents services ou personnels.

1856-1914

Présentation du contenu :

Rapports, arrêtés, demandes individuelles d'adhésion, correspondance.

Concerne l'inspecteur des enfants trouvés, les agents-voyers, les géomètres secondaires du Cadastre, les Alsaciens et Lorrains, le personnel de l'Asile psychiatrique du Vinatier à Bron, de la sous-préfecture de Villefranche, des cours et tribunaux, du dépôt de mendicité d'Albigny, de l'école pratique d'agriculture d'Écully et du service des retraites ouvrières et paysannes.

5N6-24 Comptabilité.

1822-1940

5N6 Retenues opérées pour la Caisse départementale des retraites sur le traitement des agents titulaires de cette caisse.

1822-1837

Présentation du contenu :

Cahier des comptes (1822-1823, 1827-1833, 1837).

5N7-8 Relevé de comptes avec la Caisse des dépôts et consignations.

1856-1917

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Registres.

5N7 1856-1882

1856-1882

Présentation du contenu :

À noter : en fin de registre, se trouve un état nominatif des pensionnés de la préfecture pour cette période.

5N8 1890-1917

| | |
|--|------------------|
| 5N9 Situation de la Caisse départementale des retraites. | 1890-1917 |
| Présentation du contenu : États annuels, correspondance (1838, 1840, 1853, 1879, 1880 1898-1911, 1916-1920). | 1838-1920 |
| 5N10 Versements effectués à la Caisse départementale des retraites. | 1824-1845 |
| Présentation du contenu : Récépissés du livre journal. | |
| 5N11 Comptes annuels du fonds de retraite des employés de la préfecture adressés par la Caisse des dépôts et consignations. | 1824-1864 |
| Présentation du contenu : Tableaux, correspondance (1824-1829, 1830-1845, 1864). | |
| 5N12 Versements du Trésorier-Payeur à la caisse des dépôts et consignations. | 1873-1882 |
| Présentation du contenu : Bordereaux des mandats (1873, 1880-1882). | |
| 5N13-20 Sommes versées à la Caisse départementale des retraites. | 1851-1889 |
| Présentation du contenu : Enregistrement du visa des livrets des déposants et des quittances délivrées par le receveur général des finances : registres. | |
| 5N13 Juin 1851-octobre 1855. | 1851-1855 |
| 5N14 Octobre 1855-décembre 1857. | 1855-1857 |
| 5N15 1858-1859 | 1858-1859 |
| 5N16 1860-septembre 1862. | 1860-1862 |
| 5N17 1885 | 1885 |
| 5N18 1886 | 1886 |
| 5N19 1888 | 1888 |
| 5N20 1889 | 1889 |
| 5N21 Achat de rentes par la Caisse des dépôts et consignations pour le compte du fonds de retraite. | 1822-1845 |
| Présentation du contenu : Correspondance. | |
| 5N22 Arrérages. | 1840-1852 |
| Présentation du contenu : Paiement par la Caisse des dépôts et consignation au profit des employés de la préfecture et de la sous-préfecture : états, correspondance. | |

5N23 Ordonnancement des pensions.

1935-1940

Présentation du contenu :
États nominatifs trimestriels.

5N24 Pensions allouées aux employés départementaux et administrations hospitalières au 1er janvier 1893.

1892-1893

Présentation du contenu :
Tableaux, correspondance.

Concerne le service vicinal, le dépôt de mendicité d'Albigny, l'Asile d'aliénés de Bron, le service des enfants assistés, le personnel municipal et hospitalier, la sous-préfecture de Villefranche, les hospices civils de Lyon. À noter que certains états sont nominatifs.

5N25-27 Action sociale.

1889-1931

5N25 Demandes de secours à la Commission départementale.

1889-1921

Présentation du contenu :
Rapports, délibération, correspondance.

5N26 Demandes d'allocations complémentaires de pension.

1918-1924

Présentation du contenu :
Délibérations, procès-verbaux, correspondance.

5N27 Commission de réforme.

1925-1931

Présentation du contenu :
Admission anticipée à la retraite : procès-verbaux, correspondance.